



## **Cinématographie — Utilisation du film muet 8 mm type R dans le projecteur, pour la projection frontale directe — Spécifications**

*Cinematography — Projector usage of 8 mm Type R silent motion-picture film for direct front projection — Specifications*

Première édition — 1980-10-15

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 29:1980](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95286d88-767d-46ee-93d1-e95c4d054495/iso-29-1980>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 29 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*, et a été soumise aux comités membres en octobre 1979.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Royaume-Uni
Allemagne, R. F.	France	Suède
Autriche	Italie	Suisse
Belgique	Jamahiriya arabe libyenne	Tchécoslovaquie
Canada	Japon	URSS
Danemark	Mexique	USA

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Cette Norme internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 29-1956, dont elle constitue une révision technique.

# Cinématographie — Utilisation du film muet 8 mm type R dans le projecteur, pour la projection frontale directe — Spécifications

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie l'orientation de la face émulsionnée, la vitesse de défilement et la position du champ d'image projetable, dans le projecteur, du film cinématographique muet 8 mm type R, utilisé en projection frontale directe.

## 2 Références

ISO 28, *Cinématographie — Emploi du film cinématographique 8 mm type R dans la caméra — Spécifications.*

ISO 74, *Cinématographie — Champ d'image enregistré par la caméra et champ d'image projetable pour film 8 mm type R — Positions et dimensions.*

## 3 Orientation de la face émulsionnée

Lorsque le film projeté est l'original de prise de vue traité par un procédé inversible, la face émulsionnée du film doit être tournée vers l'objectif, comme l'indique la figure.

NOTE — Dans certains cas, les films sont des copies obtenues par contact à partir d'originaux.

Ces copies doivent être chargées dans le projecteur avec la face émulsionnée du côté de la source de lumière. L'orientation appropriée doit être indiquée sur la bande amorce ou sur la boîte. Il ne doit pas y avoir de scènes correspondant à deux orientations de la face émulsionnée sur un même film ou sur la même bobine.

## 4 Vitesse de projection

ISO 29:1980

La vitesse de défilement doit être de  $18 \pm 1$  images par seconde (de préférence) ou de  $16 + \frac{2}{0}$  images par seconde.

### NOTES

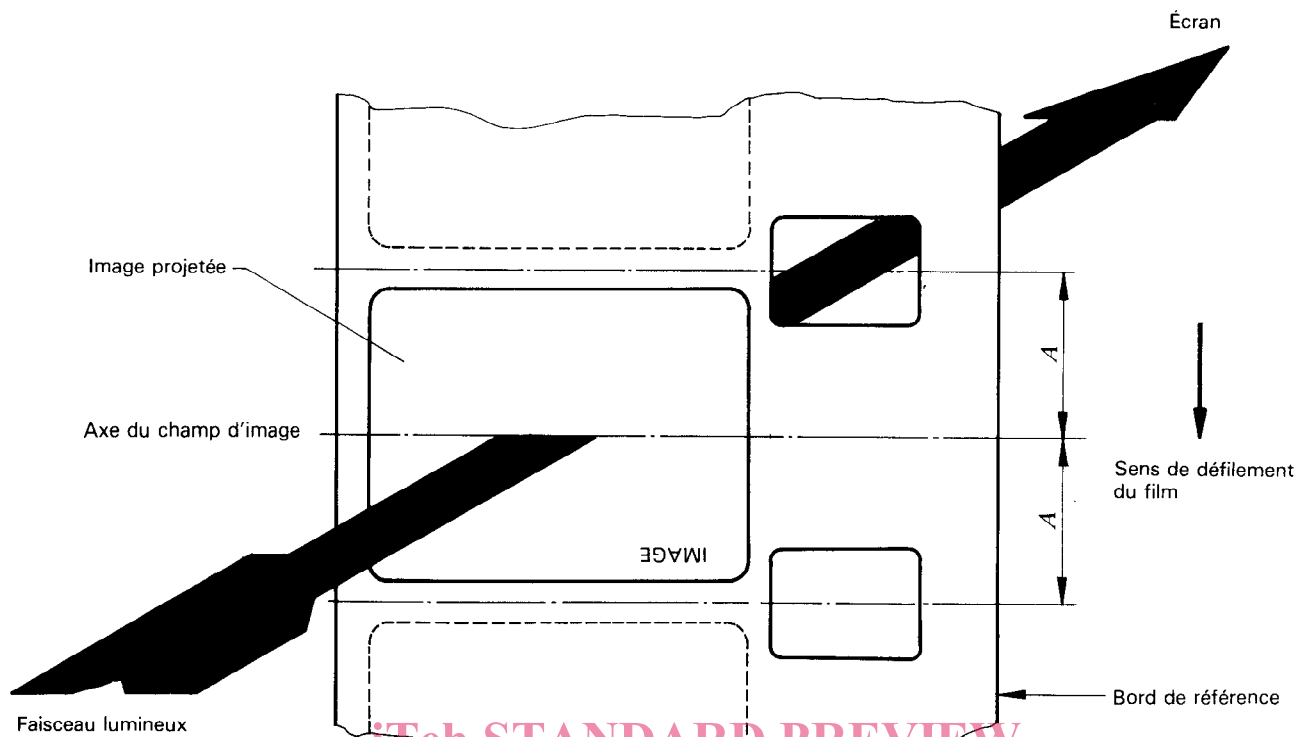
1 Les projecteurs muets dont la vitesse de défilement n'est pas variable doivent avoir une vitesse de défilement nominale égale à 18 images par seconde (de préférence) ou à 16 images par seconde. Les projecteurs muets dont la vitesse de défilement est réglable manuellement doivent pouvoir atteindre des vitesses de défilement de 16 et 18 images par seconde.

2 Dans certaines conditions, la vitesse de défilement des films muets peut être de 24 images par seconde.

## 5 Position du champ d'image projetable

La position du champ d'image projetable doit être verticale et de telle manière que l'axe horizontal de la zone projetée passe à mi-distance entre les perforations du film, comme indiqué à la figure (cote A).

Il est recommandé de munir les projecteurs d'un dispositif permettant un déplacement du cadre d'image d'au moins 0,4 mm (0,015 in) vers le haut et vers le bas, par rapport à la position nominale.



ITeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

Le film est dessiné tel qu'il est vu de la source de lumière lorsqu'on regarde vers l'objectif du projecteur.

ISO 29:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95286d88-767d-46ce-93d1-e95c4d054495/iso-29-1980>